

## CONTACTS

### Responsable

Candice MARTINEZ

### Secrétariat :

Florie BIDAL

03 81 41 67 75

florie.bidal@irts-fc.fr

## CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent désormais uniquement en ligne sur notre site internet

[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

## INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

1 rue Alfred de Vigny · CS 52107  
25051 Besançon Cedex

Tél. : 03 81 41 61 00

Fax : 03 81 41 61 39

Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

Niveau II

## MÉDIATEUR FAMILIAL

Diplôme d'Etat de  
Médiateur Familial

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Septembre 2017



[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

## LE DEMF

L'intérêt pour la médiation familiale grandit : qu'il s'agisse, pour les pouvoirs publics de déjudiciariser le contentieux familial et d'alléger les procédures juridictionnelles, ou, pour les familles et les personnes en situation de conflit de rétablir le dialogue et la communication afin de résoudre des problèmes concrets. La médiation familiale, processus de construction et de reconstruction du lien familial et social vise à favoriser les échanges, à restaurer un dialogue rompu, pour trouver des solutions sur la base d'accords durables, construits par les parties, mutuellement acceptables et tenant compte des besoins de chacun.

Le médiateur familial, tiers impartial, indépendant, sans pouvoir de décision est compétent dans les situations de conflit telles que ruptures conjugales, conflits parents/adolescents, dissensions intergénérationnelles (décision concernant un parent âgé, problème de succession...), situations familiales à dimension internationale, situations de conflits en entreprise (entre salariés, entre employés et patrons...), de conflits de voisinage, de quartier... Salarié d'une institution ou libéral, le médiateur familial est un professionnel qualifié, un facilitateur qui va permettre à des personnes en conflit parfois depuis longtemps, de retrouver une relation apaisée, de passer d'une logique de confrontation à une logique de coopération.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances théoriques sur les fondamentaux de la médiation
- Développer les compétences spécifiques à la conduite d'un processus de médiation familiale :

- créer et maintenir un espace tiers de médiation
- construire une posture de tiers
- contractualiser et garantir le cadre et le déroulement d'une médiation
- favoriser l'échange et la communication pour permettre aux personnes de co-construire un sens commun
- favoriser l'autonomie et la responsabilisation des personnes concernées
- accompagner à la recherche de solutions concrètes entendues dans leurs diversités et leurs évolutions
- favoriser le maintien, la construction ou la reconstruction du lien familial ou social

- Concevoir un cadre d'intervention dans le champ de la famille
- S'expérimenter à conduire un processus de médiation familiale au cours du ou des stages

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Durée totale : 595h, organisées sur 2 ans**

### 490 heures de formation théorique à l'IRTS

- 210 heures en première année : 30 journées de 7 heures sous forme de 8 regroupements de 4 jours consécutifs par mois
- 280 heures en deuxième année : 38 journées de 7 heures, 7 heures de guidance de mémoire, et 7 heures de préparation à la certification finale, planifiées sur 10 regroupements sur le même modèle que la première année

**105 heures de formation pratique sous forme de stage en discontinu**

## INTERVENANTS

Universitaires, avocats, juristes, psychologues, sociologues et praticiens français et internationaux de la médiation familiale.

## CONTENU DE LA FORMATION

### FORMATION THÉORIQUE

**490h**

**Une unité de formation principale · 315h ·**

Le processus de médiation

**Trois unités contributives · 161h**

Droit 63h

Psychologie 63h

Sociologie 35h

**Un atelier · 14h**

Méthodologie d'élaboration du mémoire

### VALIDATION

3 Domaines de Compétences (DC) à valider :

DC1 : Création et maintien d'un espace tiers

DC2 : Conception d'un cadre d'intervention professionnelle dans le champ de la famille

DC3 : Communication - partenariat

### VOYAGE D'ÉTUDE

Découverte des pratiques de médiation hors-frontières : une semaine à l'étranger (Europe ou Québec) en fin de formation

Une sensibilisation à la médiation familiale est organisée par l'IRTESS de Bourgogne à Dijon et permet des allègements de formation (28 heures). 2 sessions sont prévues chaque année.



## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- justifier d'un diplôme d'État de niveau III des formations sociales (ASS, CESF, EJE, ES, ETS) ;
- justifier d'un diplôme de niveau II en droit, psychologie ou sociologie ;
- justifier d'un diplôme de niveau III et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

## ÉPREUVES DE SÉLECTION

Arrêté du 19 mars 2012 relatif au DEMF, article 3

Les candidats à la formation de médiateur familial font l'objet d'une sélection comprenant, d'une part, une sélection sur dossier et, d'autre part, un entretien.

### Un dossier

- Le dossier est examiné par le responsable de la formation. Cette lecture permet de valider la demande d'entrée en formation. Ce dossier comporte une lettre de motivation, un curriculum vitae et les photocopies des diplômes et documents relatifs à l'expérience professionnelle.

### Un entretien

*durée 45 minutes*

- L'entretien se déroule en présence d'un jury composé de 2 personnes, un formateur et un médiateur familial, sur la base du curriculum vitae et de la lettre de motivation.

## VOIES D'ACCÈS

**Formation supérieure sous statut d'étudiant  
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

## FINANCEMENTS

**Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Pôle Emploi si demandeur d'emploi

**CIF**

Employeur ou OPCA

**Financement personnel**

